DÉPARTEMENT DU GARD

COMMUNE DE
SAINT-QUENTIN-LA-POTERIE

PLAN LOCAL D'URBANISME

MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°1

- 3.1.1 -

PIÈCES GRAPHIQUES - PLANS DE ZONAGE
Zonage agglomération

Échelle. 1/2500°

DOSSIER D'APPROBATION

Prescription par D.C.M. du 06/07/2011
Approbation par D.C.M. du 01/03/2016

Avec le concours de

Mairie de Saint-Quentin la-Poterie
Place de la Mairie
30700 Saint-Quentin
Tel. 04.66.22.15.71
Fax. 04.66.22.46.06
mairiesaintquentinlaposterie@wanadoo.fr

Urba pro
Urbanisme et projets
15 rue Jules Vallès
Résidence le Saint-Marc
34200 SETE
Tel.04.67.53.73.45
Fax. 04.67.58.37.31
urba.pro@groupeadenim.fr

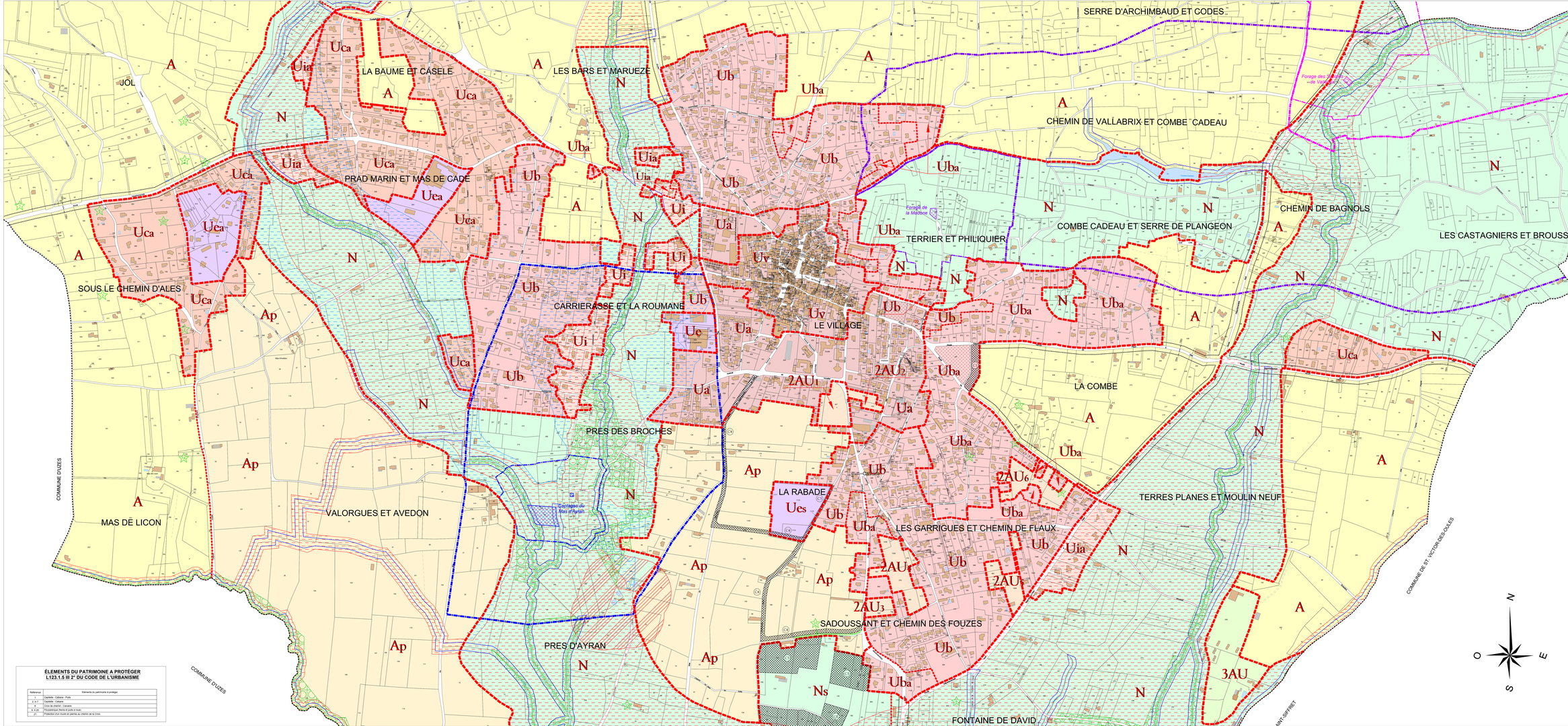

LÉGENDE

PRESCRIPTIONS EDICTÉES PAR LE P.L.U.

- Limite communale
- Limite de zone
- Limite de secteur
- Emplacements réservés
- Espaces boisés classés
- Application de l'article R123-11 b du code de l'urbanisme
  Zone de nuisances de 100 mètres liée à la station d'épuration
- Zones inondables : débordement de cours d'eau
  - *Zone rouge : aléa fort*
    Etudes hydrauliques du Rieu et du valat de Valorgues - BRL 2006
    Inventaire cartographique des aléas de crues du Gard et du Vaucluse des 8 et 9 septembre 2002 - Bassin versant des Gardons - Analyse hydrogéomorphologique / Hydrodynamique et aléas - BCEOM / DRE / Préfecture 30
    Bande de précaution de 20m à partir du haut des berges des cours d'eau
  - *Zone bleue : aléa modéré*
    Etudes hydrauliques du Rieu et du valat de Valorgues - BRL 2006
- Zones de franco bordy : érosion des berges
  Zone non aedificandi de 10m de pied et d'autres du haut des berges pour l'ensemble du chevelu hydraulique
- Risque mouvement de terrain lié aux anciens travaux souterrains
- Application du schéma routier départemental : Recul obligatoire des constructions hors agglomération (Arrêté préfectoral du 2/2/1988)
  RD5 : RD125 - RD23 RD4Dc Niveau 3 - 15m
- Application de l'article L.123.1.5 III 2° du code de l'urbanisme
  Protection patrimoniale et paysagère
- Protection de la ressource en eaux
  Captages du Mas d'Ayran (forage ancien, Puits romain et anciens captages)
  Rapport hydrogéologique du 10/11/2001
  - *Périmètre de protection immédiate*
  - *Périmètre de protection rapprochée*
  - *Périmètre de protection éloignée*
  Forage de la Madeze - Rapport hyrrogéologique du 15/06/2009 et note complémentaire du 15/09/2009
  - *Périmètre de protection immédiate*
  - *Périmètre de protection rapprochée*
  - *Périmètre de protection éloignée*
  Captage des Salzions - Vallabrix - Rapport hydrogéologique du 08/04/2013
  - *Périmètre de protection immédiate*
  - *Périmètre de protection rapprochée*
  - *Périmètre de protection éloignée*

TABLEAU DE DÉSIGNATION DES ZONES

Zones	Secteurs	Désignations
Uv		Zone urbaine du centre ancien historique
Ue		Zone urbaine ancienne ou récente dense
Ub		Zone urbaine de mixité (habitat, services, commerces) : Densité moyenne
	Uba	Secteur avec assainissement autonome
Ui		Zone urbaine de mixité (habitat, services, commerces) : Densité faible
	Uia	Secteur avec assainissement autonome
Ua		Zone urbaine réservée aux activités multiples (commerces, artisanat, services, bureaux)
	Uea	Secteur avec assainissement autonome
	Ues	Secteur destiné à la réalisation d'équipements et d'activités liés à la santé
U7		Zone urbaine située en zone inondable rouge
	U7a	Secteur avec assainissement autonome
2AU		Zone d'urbanisation future de mixité urbaine à court et moyen terme
	2AU(a)	Secteur à vocations d'urbanisme et de programmation
3AU		Zone à urbaniser réservée aux activités touristiques
A		Zone agricole à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des sol ou du site-nature
	Ap	Secteur agricole protégé en raison d'une forte valeur patrimoniale
N		Zone naturelle et forestière à protéger en raison de la qualité des sites, des milieux naturels, des paysages
	Np	Secteur naturel protégé en raison d'une forte valeur patrimoniale
	Ns	Secteur réservé à la réalisation d'équipements sportifs

LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

Référence	Désignation	Superficie	Emprise de voie à 2/3m	Bénéficiaire
C1	Extension du cimetière - Combe	2760m²		Commune
C2	Extension voie : Accès espace JOB CLERC	24m²	75m	Commune
C3	Elargissement du chemin de Sadoussant - Le Rabade	1440m²	8m	Commune
C4	Aménagement de voie et création d'un cheminement piétonnier	1997m²	12m	Commune
C5	Réalisation d'équipements publics à vocation sportifs	5633m²		Commune

Fond de plan. Cadastre 2011. CCPU.

ÉLEMENTS DU PATRIMOINE A PROTÉGER
L123.1.5 III 2° DU CODE DE L'URBANISME

Référence	Eléments du patrimoine à protéger
	Capitelle - Calvaire - Puits
E A 1°	Capitelle - Calvaire
A	Croix de chaises - Calvaire
E A 2°	Pouzzolanique (Pierre et pulte à ruche)
21	Protection d'un mur et pierres au chemin de la Croix